

«Les femmes, du mondial au local : la marche des femmes »,

Intervention de Fatiha SAIDI,
Députée au Parlement bruxellois, Groupe PS

une initiative du CIEP-MOC de Bruxelles Jeudi 21 février 08

Le projet du Parlement des Femmes et de la Quinzaine de l'Égalité, que nous présentons ce soir, trouve sa source dans une invitation lancée, vers la fin de l'année 2006, par la Fédération des Plannings Familiaux, à de nombreux parlementaires bruxellois issus de tous les partis démocratiques francophones et flamands. Quelques rencontres sont organisées vers la moitié de l'année 2006 qui porteront surtout sur l'opportunité ou non d'organiser un Parlement des Femmes (PF).

Le projet commence à prendre corps vers la fin de l'année 2006 lorsque la coordinatrice du projet PF envoie une invitation aux parlementaires bruxellois afin de les convier à une rencontre. Celle-ci se déroulera le 8 février 2007 au Parlement bruxellois avec la Coordination de la Marche Mondiale des Femmes de la Région Bruxelloise (CMMF) qui présentera à cette occasion les revendications portées.

Celles-ci, diverses et variées, portent sur des thématiques qui engendrent des inégalités et se basent sur le droit inaliénable des citoyen-nes.

La CMMF plaide aussi pour un conseil consultatif autonome de l'Égalité F/H en région bruxelloise, avec une représentation significative des associations de femmes.

Les parlementaires, présentes à cette rencontre, accueillent favorablement ces revendications et les élargissent afin de ne garder que les compétences régionales. Durant la même séance, les parlementaires se partagent les thèmes sur lesquels elles s'engagent à travailler pour la tenue du PF.

Le laps de temps pour l'organisation de cette journée est déjà très court et les parlementaires soutiennent aussi de manière logistique les associations.

Les moyens financiers sont tels que les députées présentes décident d'adresser un courrier au Président du Parlement afin de lui demander la gratuité à tous les niveaux pour l'organisation du PF (occupation de l'hémicycle, présence des huissiers, verre de l'amitié...). La demande recevra une réponse favorable qui, non seulement, honore l'institution mais concrétise réellement sa volonté de faire du Parlement bruxellois la «maison des citoyen-nes».

A partir de ce moment les rencontres s'amplifient et se déroulent en collaboration étroite entre les femmes politiques et la CMMF. La brochure finale qui contient l'ensemble des recommandations est publiée à la fin du mois de février et s'intitule «En marche vers plus d'égalité hommes/femmes».

Il reste encore à planifier la journée, à éviter que les recommandations puissent toutes être abordées le jour même, que des pauses plus ludiques soient mises en place pour éviter l'ennui. Des thèmes sont interchangeables car les parlementaires ont reçu les réponses des Ministres et savent à quel moment ils seront présents.

C'est durant l'une de ces dernières réunions que je proposerai, tant à mes collègues qu'à la CMMF de ne pas s'arrêter à cette journée. En effet, il me semblait important de prolonger le travail entamé sur les revendications et de nous interroger sur le sort qui allait leur être réservé. Je lance dès ce moment-là le projet de la « Quinzaine de l'Égalité ».

Le PF aura bien lieu, à heure et à date prévues, le 8 mars 2007 et sera un magnifique succès : plus de 300 personnes inscrites, plus de trente associations bruxelloises présentes et des interventions de près de la moitié des représentants du gouvernement, sans compter évidemment la présence des parlementaires.

Les ministres présents (Brigitte Grouwels, Emir Kir) ou représentés (Benoît Cerexhe, Pascal Smet, Charles Picqué) ont assuré le monde associatif de leur soutien et volonté de traduire encore plus concrètement les propositions faites en matière d'égalité et de les soutenir davantage. La presse malheureusement brillera par son absence.

En outre, à l'issue de la journée, les femmes politiques présentes s'engagent publiquement à assurer le relais des revendications auprès des gouvernements concernés.

Elles promettent aussi la tenue d'une « Quinzaine de l'Égalité des Chances » qu'elles espèrent pouvoir tenir au mois de novembre, aux alentours de la « Journée Nationale des Femmes » et de la « Journée de lutte contre toutes les discriminations à l'égard des femmes »

Il est convenu de rester en contact avec les associations en les informant de la tenue des assemblées durant lesquelles se mèneront les débats et de leur faire parvenir les interpellations et questions ainsi que les réponses apportées par les Ministres.

Les parlementaires qui siègent au Parlement de la Communauté Française prennent le même engagement pour les compétences communautaires telles que l'accueil de la petite enfance, l'enseignement, la culture, l'éducation sexuelle et la lutte contre les stéréotypes.

Le 1^{er} juin 2007, à mon initiative, je réunis mes collègues députées bruxelloises ainsi que la CMMF pour les inviter à poursuivre la procédure... et tenir nos promesses politiques.

On s'organise pour se partager la tâche, préparer une conférence de presse...

Mais la première formalité qu'il reste à accomplir est la sensibilisation des membres du bureau du Parlement (composé uniquement d'hommes à l'exception d'une collègue féminine) afin que soient planifiées des séances parlementaires (de toutes les assemblées) consacrées exclusivement à la thématique de l'égalité femmes/hommes.

La demande est entendue et une fois l'accord en poche, nous nous attelons sérieusement à la tâche car il s'agit évidemment d'avoir de la matière pour organiser des séances parlementaires exclusives à la thématique. Et pour ce faire, la vigilance est de mise car il faut envoyer toutes les interpellations politiques pour la même réunion du bureau (ni celle d'avant ni celle d'après). Les téléphones chauffent, les courriels s'accumulent... mais à nouveau le pari est tenu. Le bureau reçoit un nombre suffisant d'interpellations et les séances du 9 novembre au Parlement Bruxellois et du 16 novembre au Parlement francophone bruxellois seront entièrement dédiées à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le 7 novembre, à deux jours de la tenue de la séance parlementaire du Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'Assemblée Réunie de la Commission Communautaire Commune, une conférence de presse est tenue conjointement par les députées bruxelloises et la CMMF. La couverture de presse sera, à cette occasion, un succès.

Forte de ce succès et du soutien politique qu'elle a perçu, la CMMF a organisé dès le 23 novembre qui a suivi une matinée d'échanges avec les mandataires politiques locales. La coordination souhaitait faire entendre les revendications émises à l'occasion du 8 mars et des 9 et 16 novembre afin de sensibiliser également les échevin/es compétent/es en matière d'égalité des chances.

Pour le futur, un projet de «conseil communal des femmes » est envisagé afin de décliner des revendications en termes de compétences communales. Affaire à suivre donc...

QUELQUES ENSEIGNEMENTS DE CETTE EXPERIENCE

- La journée du 8 mars ne fut pas le conclave des pleureuses mais bien un moment fort où les associations féminines et le monde politique (parlementaires et ministres) ont entamé un débat constructif et fait le point sur l'évolution de la condition des femmes mais aussi sur les points faibles qui restent à parfaire.
- Si tous les parlementaires issus des partis démocratiques ont été invités, force est de constater que ce ne sont que quelques parlementaires qui ont participé de manière assidue à la démarche. Ces parlementaires sont exclusivement des femmes et celles-ci se distinguent par leur constance dans le travail relatif à l'égalité des chances dans le cadre de leur mandat.
- Tant le PF que la Quinzaine de l'Egalité auront permis de faire le point sur la situation des femmes, à travers le monde et plus particulièrement en région bruxelloise.
- Les deux initiatives ont permis aux femmes issues des mondes associatif et politique de se parler et de s'organiser pour assurer le suivi des revendications aux différents niveaux de pouvoir
- Les parlementaires n'ont pas eu la prétention de pouvoir répondre à l'ensemble des revendications émises par la CMMF mais, néanmoins, ce travail en commun nous aura permis de mieux nous connaître, de nous apprécier -au-delà de nos sensibilités- et surtout de travailler ensemble à améliorer les conditions de vie de l'ensemble des femmes qui vivent dans notre région mais aussi au-delà de nos frontières
- Les associations ont pris conscience de l'organisation du travail politique qui est long car basé sur la négociation, les agendas à concilier (!), les compromis...
- L'organisation de ces activités a permis à un nombre important de femmes de «s'approprier» une institution politique et de constater ainsi que la citoyenneté peut s'exercer pleinement, même dans des espaces qui peuvent être considérés comme clos.
- Les deux initiatives ont permis de constater à quel point la thématique de l'égalité entre les femmes et les hommes est encore très peu considérée malgré les difficultés

que connaissent nombre de femmes dans notre société bruxelloise qui se paupérise, avec toutes les conséquences que cela engendre sur les femmes.

- Les interpellations politiques en matière d'égalité féminine n'ont jamais cessé mais elles ont toujours été éparpillées. La centralisation de la thématique de l'égalité des femmes, au sein d'une séance parlementaire a permis de donner un aperçu global des avancées réalisées et des lacunes et manquements.
- La multitude de questions, interpellations... ont permis d'illustrer de manière concrète à quel point l'inégalité des femmes persiste dans notre société bruxelloise.
- L'égalité des chances, malgré les enjeux énormes qu'elle revêt, souffre encore d'un manque de reconnaissances et de moyens financiers.
- Malgré tout le soutien politique dont a bénéficié la CMMF, la personne engagée à temps plein pour assurer un travail remarquable n'a plus bénéficié de subsides pour permettre aux associations de prendre en charge la masse salariale dévolue à sa fonction.